



### **On attend, on attend ... et pendant ce temps là à l'Union ? Quid ?**

Bon voilà, hier on apprenait de la part de la FWB le lancement d'un prêt d'urgence St'Art dédié à soutenir le secteur des industries culturelles et créatives !

Très bien !

#### **Mais :**

J'espère qu'on va tout de même - très vite ! - nous confirmer par ailleurs **AUSSI** que :

- 1- Les travailleurs sous CDD, les artistes, les techniciens, les travailleurs temporaires (travailleurs intérimaires et autres) auront également accès au chômage temporaire ? (recommandation CNT par ailleurs) ;
- 2- Sous quelle formule de calcul en dédommagements pour ces derniers ? ;
- 3- Que les contrats annulés sans pouvoir être reportés seront eux aussi pris en considération ? ;
- 4- Quel usage juste et équitable est-il prévu d'organiser en répartition des 50 millions d'Euros du fonds de crise de la FWB ??
- 5- Quels incidences toutes ces annulations et/ou reports auront-elles sur l'octroi ou le renouvellement annuel de nos "statuts" dits de "l'artiste" ?

(etc.)

Un petit FAQ ? Sur [Culture.be](http://Culture.be) ?

#### **Mais surtout :**

--> **DES REPONSES CIRCONSTANCIEES** qu'il conviendrait d'apporter SANS TARDER au secteur ! **Et ce, de la part du Fédéral autant que de la FWB !**

**--> Chaque salarié, chaque emploi permanent attend son salaire en fin de mois !**

**Et pendant ce temps-là :**

**--> Chaque intermittent attend de savoir à quelle sauce il ou elle sera (encore) mangé.e ?**

**Informez-vous ?**

--> *L'enquête de l'Union des Artistes sur les contrats annulés ou reportés (plus de 200 réponses à ce jour)*

--> *L'article du journal Le Soir consacrant une page entière à l'Union et aux premiers résultats de notre enquête*

--> *Les recommandations de l'Union des Artistes envoyées au Ministre Président de la FWB ainsi qu'à notre ministre de la Culture et aussi à la Ministre de l'Emploi, Madame Nathalie Muylle.*

Pour l'Union, Pierre Dherte (Président)

-----

---

[Suivez-nous sur Twitter](#)   [Rejoignez-nous sur Facebook](#)   [Recommandez nous à un ami](#)



UNION DES ARTISTES

Copyright © *\*/CURRENT\_YEAR/\* \*/LIST:COMPANY/\**, Tous droits réservés

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE asbl  
Galerie Agora - Rue Marché aux Herbes, 105/133  
1000 Bruxelles  
Permanence les lundis, mardis et jeudis de 10h à 14h  
Téléphone & Fax : + 32 2 513.57.80  
info@uniondesartistes.be  
www.uniondesartistes.be  
Banques: BE57 0000 2071 3035 - BE41 3101 6452 3810  
Numéro d'entreprise : 410.857.554

[Désinscription](#)   [Mettre son profil à jour](#)



*Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service Théâtre  
et de la Commission Communautaire française*

---